

LE SITE DE HANDOGA

FOUILLES ARCHEOLOGIQUES

PAR R. GRAU

I - RAPPORT DE FOUILLES N° 1: ANNEE 1974-75

Le site archéologique de HANDOGA se trouve à 13 km. à l'ouest de DIKHIL, sur la piste qui mène à AS-EYLA.

Il occupe une sorte de petit plateau limité à l'est par une falaise en pente douce créée par les inondations de l'oued Cheikéti et ouvert sur toutes les autres faces.

Le sol est constitué de sédiments sableux avec un jaillissement de roches basaltiques noires formant une petite élévation. Ce coteau rocheux a fourni les blocs qui servirent à bâtir les constructions qui parsèment le site. Il porte lui-même un certain nombre de ruines de bâtisses en assez bon état de conservation et forme la limite ouest du site archéologique. Sur cet emplacement se trouve d'ailleurs le seul élément de caractère culturel rencontré à ce jour : une belle pierre à cupules.

La position de HANDOGA par rapport aux plaines de GOBAAD et du HANLE, l'existence de pistes chamelières proches, induiraient à faire de ce site un point de contact et un relais entre l'antique port devenu aujourd'hui ZEILA et les régions intérieures certainement fort riches dans les temps protohistoriques.

Le site de HANDOGA paraît jouir chez les autochtones de DIKHIL de cette renommée qui s'attache, partout dans le monde, aux lieux où dorment de très vieux souvenirs. On prétend

qu'il y fut trouvé un ou des trésors en pièces d'or antiques.

Sa renommée en tant que site archéologique date au moins de sa découverte par les Européens, tant était abondant le matériel lithique et céramique qui jonchait, naguère encore, le sol.

A notre connaissance seul AUBERT DE LA RUE en avait parlé très succinctement, quand a été publiée dans la revue *Pount* une note sur HANDOGA due à la plume de M. Luc KERN (1).

Indépendamment du matériel répandu en abondance, ce qui nous a incités à faire des recherches sur le site, c'est la présence de nombreuses traces d'habitats d'un type spécifique curieux et d'une technique constructive originale et assez savante. Après l'obtention du permis de fouilles nous avons donc déblayé en premier lieu l'intérieur d'un de ces habitats. Nous avons ensuite exhumé des vases à incinérations et poursuivi le dégagement d'un autre habitat. Parallèlement nous avons fait un relevé topographique du site et fait exécuter une série de vues aériennes.

(1) Luc KERN : « Le site de HANDOGA » - *Pount* n° 6 p. 19 - DJIBOUTI 1969 ; cite E. AUBERT DE LA RUE : *La Somalie française*, Gallimard, Paris 1939, p. 34-35.

L'HABITAT

La première case (case 1 - folio 1) (1) nous a permis de dégager, sur une hauteur de près de 1,00 m., trois assises successives de pierres. Nous avons ainsi découvert un plan de type ovalaire de dimensions axiales : 4,70 et 3,70 m. L'épaisseur du mur varie entre 0,55 et 0,65.

Pour chaque assise le mur est composé d'une double rangée de blocs présentant deux faces parallèles assez plates pour l'assise, et une face taillée pour obtenir la courbure intérieure (la courbure extérieure est moins régulière mais peut-être est-ce dû au fait que nous ne voyons que les assises inférieures). Les assises ne sont pas parfaitement horizontales (peut-être à cause de tassements ?) et les joints verticaux ne sont pas régulièrement découpés.

L'ensemble est néanmoins assez solidement bâti pour être parvenu jusqu'à nous dans un excellent état de conservation, alors que le liant des blocs n'est que du mortier de boue.

Pas de trace de seuil de porte mais, à l'extérieur, un dallage tormant trottoir. Nous avons laissé son étude pour une prochaine campagne.

La fouille intérieure n'a donné aucune stratigraphie repérable. La couche archéologique ne dépasse par une trentaine de centimètres et elle est composée d'une terre fine de poussière éolienne, de plus en plus cendreuse en profondeur. On y a ramassé quelques tessons atypiques en céramiques de genre culinaire ; un petit morceau de bracelet en pâte de verre et une partie de pied de vase en verre. (Folio 4, numéros 3 et 5, photo 1). On a pu localiser par quelques cailloux, de la cendre et des charbons, l'emplacement de 3 foyers distincts.

(1) Les clichés des illustrations de cette étude ont été établis d'après les dessins que nous a laissés l'auteur. Ces dessins datent de bien avant l'indépendance de Djibouti : on ne s'étonnera donc pas d'y lire çà et là les initiales « TFAI ».

Il semble que la case était tenue dans un grand état de propreté et que son abandon ne soit le fait ni d'une destruction violente ni d'un départ précipité.

Nous avons ensuite entrepris le dégagement de l'intérieur d'une seconde case (case 2). Des fouilleurs clandestins nous ayant succédé et ouvert un grand trou au milieu, il ne nous a pas été possible de trouver du matériel. Il semble que, là encore, il n'y ait pas eu grand-chose à ramasser ; il y avait néanmoins un fragment de meule.

Après avoir comblé le trou, nous avons dégagé l'extérieur de la case. On a pu découvrir que deux cases se trouvaient en contiguïté, avec une partie de mur mitoyen. A l'extérieur, le raccordement entre les deux cases est fait par une maçonnerie en arc de cercle. Il semble qu'il y ait eu une construction au-delà de cette seconde case mais il n'en reste que des éléments non identifiables. Le dégagement des pourtours, encore en cours, a donné des tessons et beaucoup d'ossements d'animaux qui sont vraisemblablement des restes de cuisine. Enfin nous avons relevé le plan d'une troisième case (case 3) ne nécessitant aucun déblaiement. La forme est toujours ovalaire mais plus ramassée. Dans cette case 3 il semble que le seuil soit distinguable. De plus on trouve à l'extérieur une pierre qui peut être prise pour un linteau de porte de par sa forme et ses dimensions : 1,10 m de longueur, 0,14 à 0,17 d'épaisseur et 0,34 de hauteur, avec forme en batière.

LES INCINERATIONS

Nos regards ayant été attirés par des traces de cendres parsemées de fragments d'os et de tessons de céramique, nous avons dégagé le pourtour circulaire d'un vase très abîmé. Il était rempli de cendres, de charbons et de petits ossements d'animaux. Il ne peut s'agir, pensons-nous, que d'une incinération sacrifi-

cielle ou votive et non d'une sépulture humaine.

Les tessons ramassés nous ont permis de reconstituer en partie un vase de forme globulaire dont il manque la partie supérieure.

Une seconde incinération a été dégagée à la limite est du site, sur la pente qui descend vers l'oued Cheikéti. Quelques gros cailloux sur un léger mamelon semblaient la signaler ou la protéger. Elle se composait de deux vases de 0,37 et 0,38 m de diamètre, distants de 0,30 m. Des tessons d'un troisième vase peuvent faire penser qu'il y a eu une destruction. La forme de ces vases est cylindrique, sans col, avec rebord supérieur aplani.

La partie inférieure est ovoïde et non hémisphérique. Le vase situé le plus à l'est semble avoir été introduit dans un premier vase qu'on pourrait croire modelé et cuit sur place car les éléments de sa face externe se confondent avec la terre, comme si la chaleur de la cuisson ne les avait pas atteints. Le vase que nous appellerons « externe » est troué dans son fond et une fine poussière de cendres fait matelas entre ce fond et celui du vase « interne ». N'ayant pas le matériel nécessaire nous n'avons pas pu conserver ces vases qui se désagrégeaient au fur et à mesure de leur dégagement.

D'après certains indices, il y aurait sur le site un grand nombre de ces incinérations, dont beaucoup seraient entourées de cailloux et assez près des habitats. Nous ne pouvons en expliquer ni l'origine ni la finalité. Peut-être avons-nous là le témoignage culturel le plus important de ce site.

LES CERAMIQUES (folios 2 et 3)

Les ramassages de surface nous ont donné beaucoup de tessons dont nous n'avons gardé que ceux qui nous fournissaient des formes et des décors. Nous avons ainsi des bords supérieurs droits de vases apparemment cylin-

driques et sans col (fol. 2, n° 2). Mêmes bords pour des vases légèrement carénés (fol. 2, numéros 4, 6, 7). On note aussi un bord arrondi pour un vase à forte carène, avec téton de préhension (fol. 2, n° 3), et des bords chanfreinés vers l'extérieur (fol. 3, n° 2, 3, 4). On trouve fréquemment des tessons d'un type de vase sans col, fortement caréné à sa partie supérieure, avec une anse percée plantée obliquement à quelques centimètres du bord (fol. 2, n° 1 et fol. 3, n° 2). Ce dernier exemple est de type plus élaboré, avec un léger chanfrein sur la lèvre et une bordure d'incisions arrondies sous cette lèvre. Il a été trouvé contre le premier vase de l'incinération 2 ; tandis qu'un gros tesson du même type mais sans chanfrein ni décor, était trouvé contre la face extérieure du mur est de la case 2.

Comme décors nous trouvons des incisions parfois longues et peu appuyées (fol. 2, n° 1), parfois profondes et plus ou moins longues (fol. 3, numéros 3, 4). A noter un décor avec une bordure de coups de poinçon au-dessus d'une bande de chevrons en zigzag, tracés à la pointe mousse (fol. 2, n° 2, photo 2). Autres types de décors : légers sillons parallèles lissés surmontés d'une sorte de damier irrégulier obtenu par impression d'un coin rectangulaire (fol. 3, n° 5) et impressions rappelant le cardinal sur des bandes verticales en léger relief obtenues par des sillons lissés (fol. 2, n° 8, photo 3).

Nous noterons encore des décors d'incisions diverses sur la surface aplanie des bords supérieurs de vases sans col (fol. 2, numéros 6, 7).

Enfin la pièce la plus curieuse est un flanc de gros vase à cuire, de forme ovoïdale avec rebord déjeté vers l'extérieur et décoré sur la tranche d'impressions en creux. L'anse ronde, percée, est plantée près du bord supérieur. Sur la panse et près de l'anse, le décor consiste en incisions faites sans soin (fol. 3, n° 1).

MATERIEL LITHIQUE (folio 4)

Beaucoup d'éclats, de rhyolite notamment, parsèment le site. On y reconnaît, bien qu'ils soient très érodés, des racloirs, des perceurs, des grattoirs et des pointes, de facture assez souvent grossière. A noter aussi quelques chopping-tools très érodés.

Nous avons retenu une partie de couteau en rhyolite (n° 1) et un grattoir-perceur en obsidienne (n° 2), assez rare sous ce module dans le territoire.

MATERIEL D'IMPORTATION (folio 4)

Il s'agit d'objets en verre.

Le ramassage de surface a donné une moitié de perle de couleur bleu-noir avec minuscules incrustations blanches ; le haut d'un col d'ampoule ; un fragment de bracelet incolore (trouvé dans le déblaiement de la case 1, avec un pied de vase en verre) et un fragment de bracelet en pâte bleue avec décors en blanc. Il s'agit indubitablement d'objets d'importation et d'échanges.

MATERIEL DIVERS

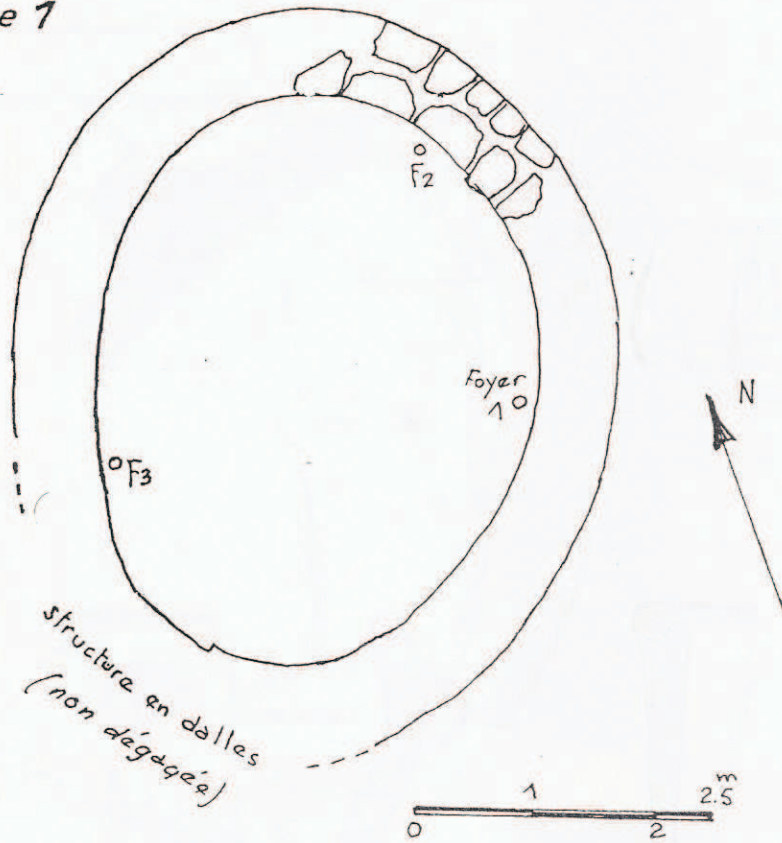
Très nombreux fragments de meules en basalte. Ils parsèment le site et prouvent l'utilisation de céréales. Les broyons sont moins nombreux et de diverses formes. A noter aussi des blocs sphériques genre « bolas » généralement en pierre non volcanique. Certaines portent de petites surfaces planes lisses. Enfin on trouve des plaquettes en basalte, de formes et d'épaisseurs diverses, présentant une ou deux faces bien lissées.

CONCLUSIONS

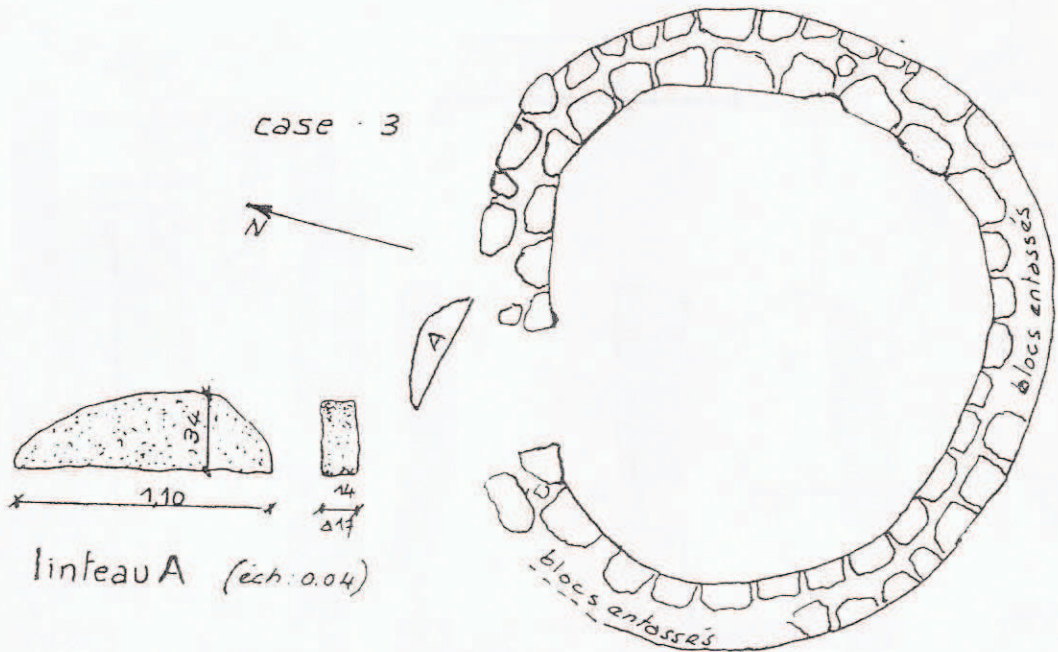
Cette première campagne de fouilles nous permet d'affirmer que le site de HANDOGA est de première importance du point de vue archéologique. Il révèle une civilisation africaine originale, encore inconnue semble-t-il, dont la mise au jour ouvrira un chapitre nouveau de l'histoire de la Corne de l'Afrique.

Juin 1975

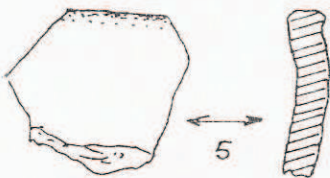
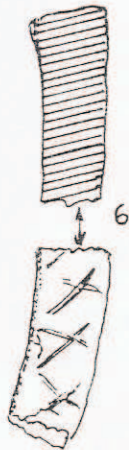
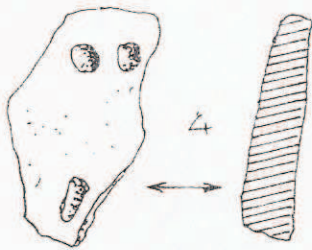
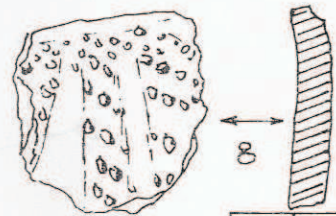
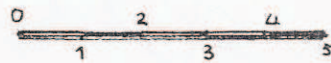
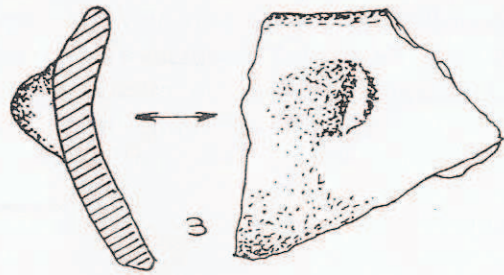
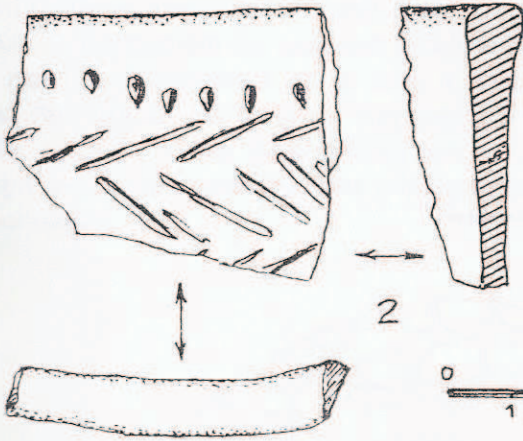
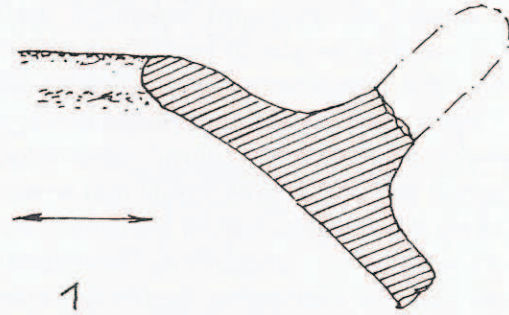
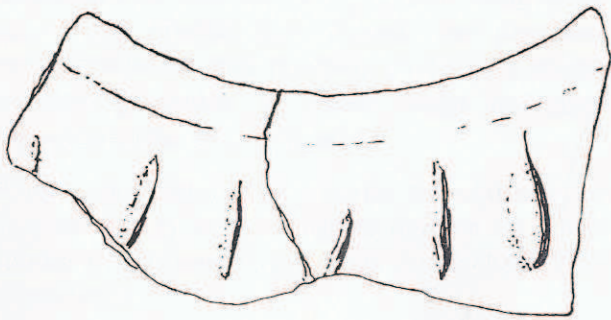
case 1



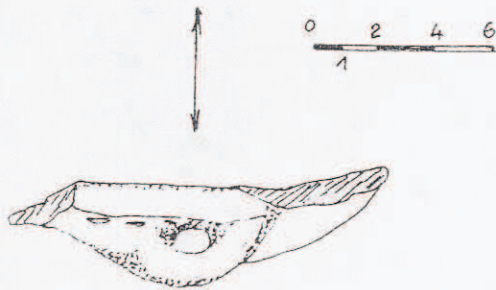
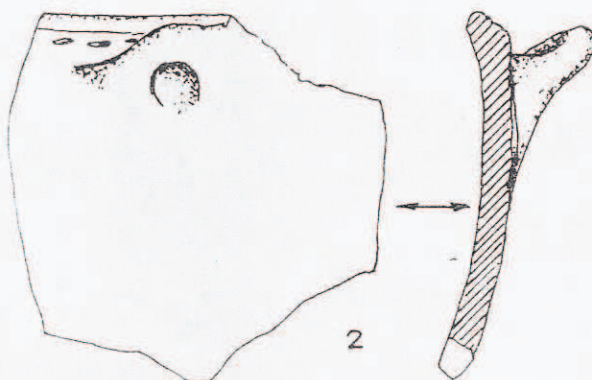
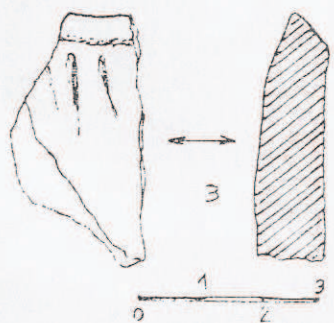
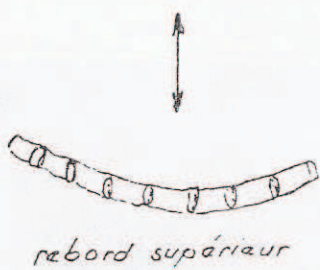
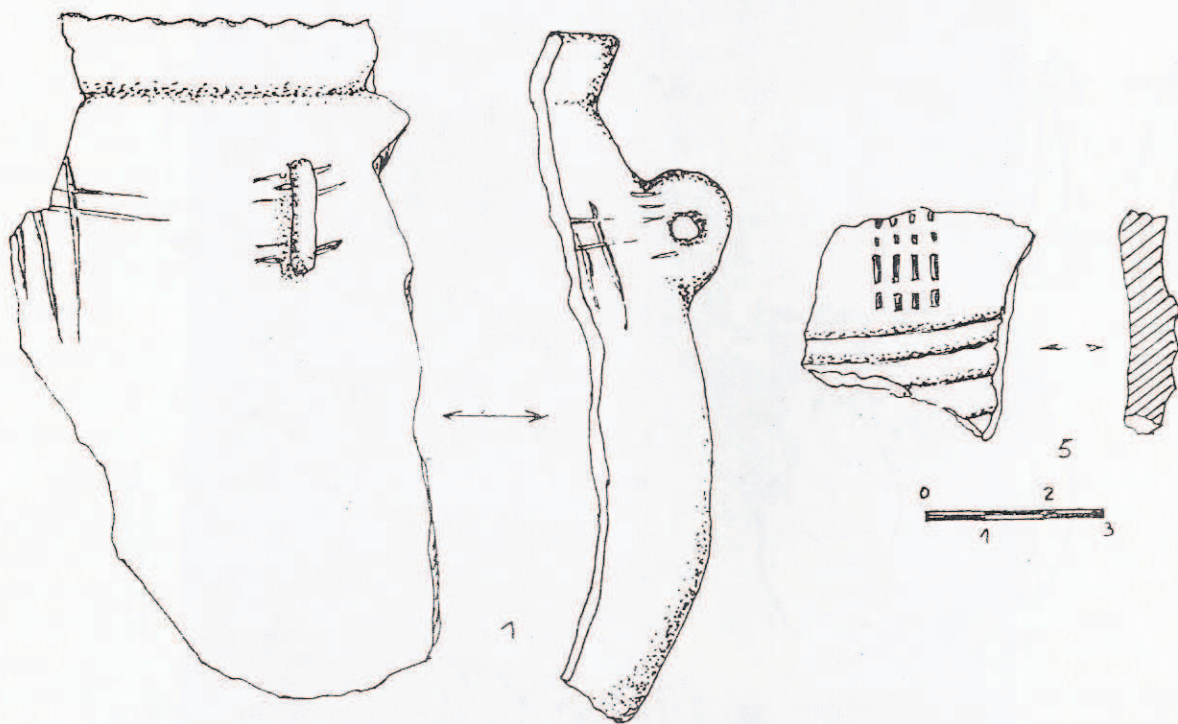
case 3



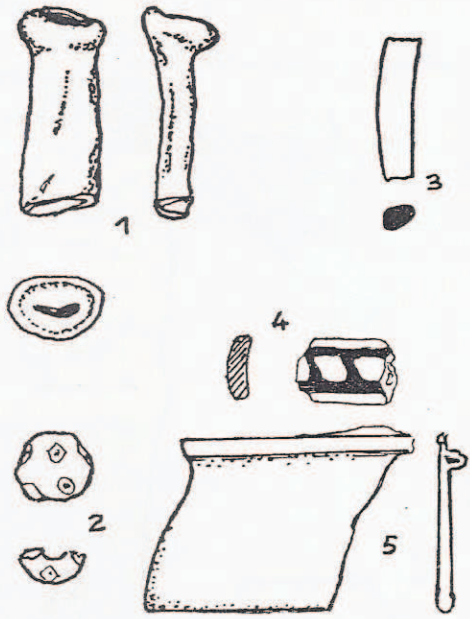
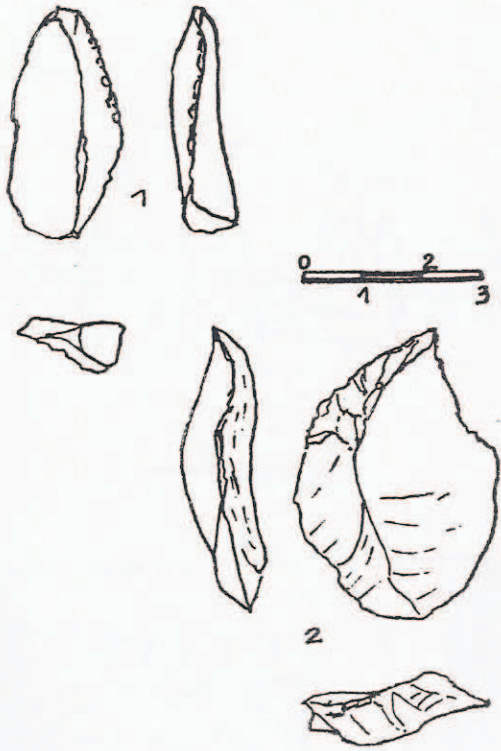
HANDOGA (T.F.A.I.) campagne 1974	
LES HABITATS	Ech. 0.02



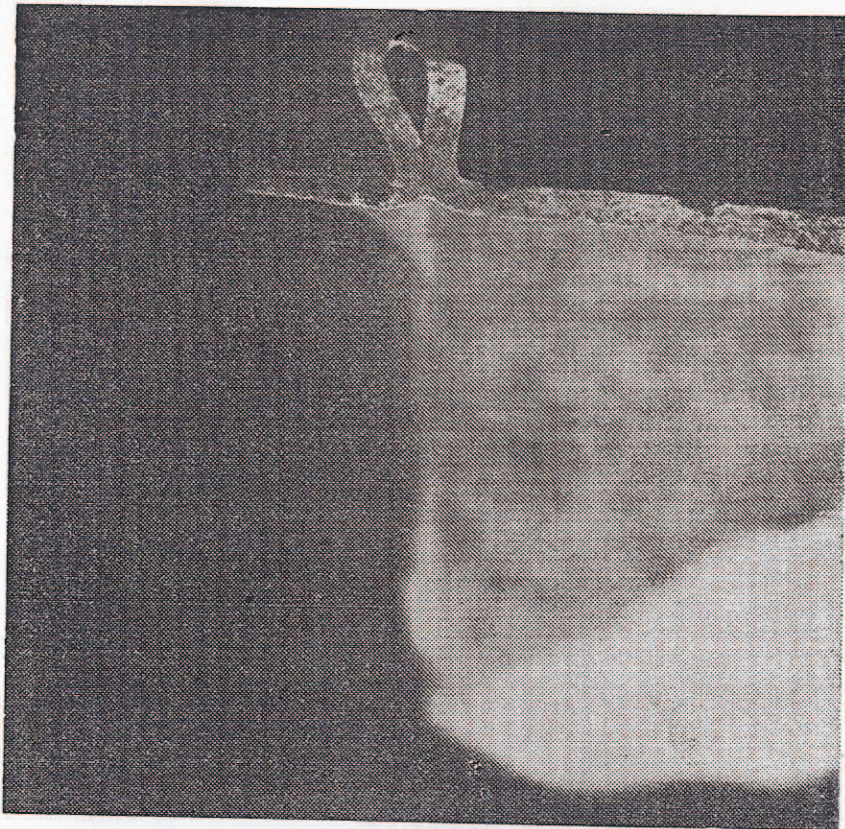
HANDOGA campagne 1974
Les CERAMIQUES échel. 7



HANDOGA (TEAL) campagne 1974
Les CERAMIQUES 2



HANDOGA (T.F.A.I.) campagne 1974
MATÉRIEL DIVERS Echel.: 1



◇ PHOTO 1

◇ PHOTO 2



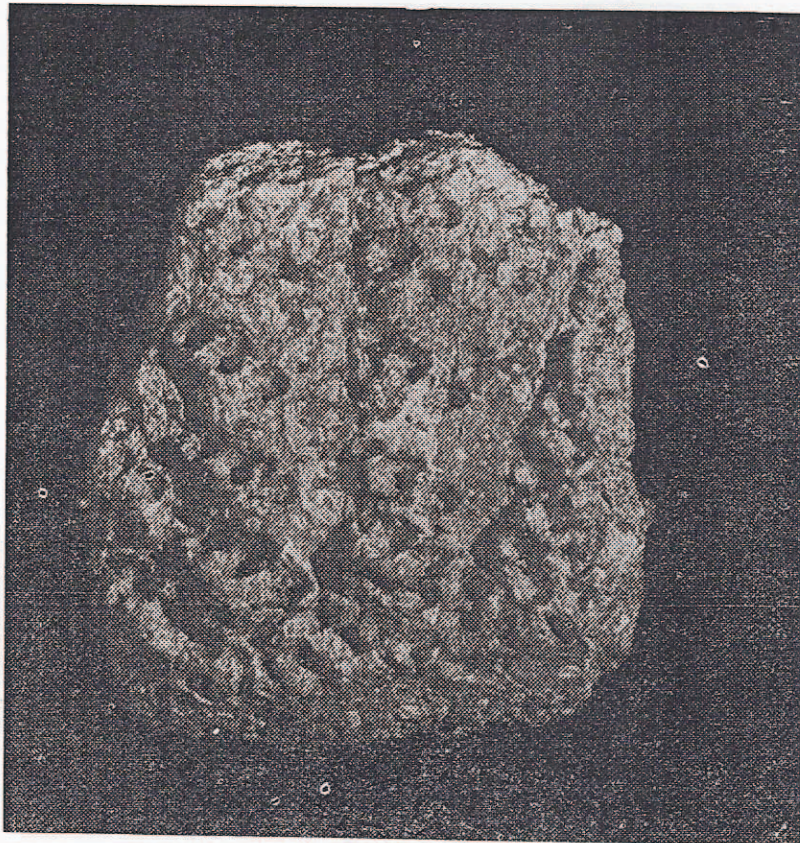
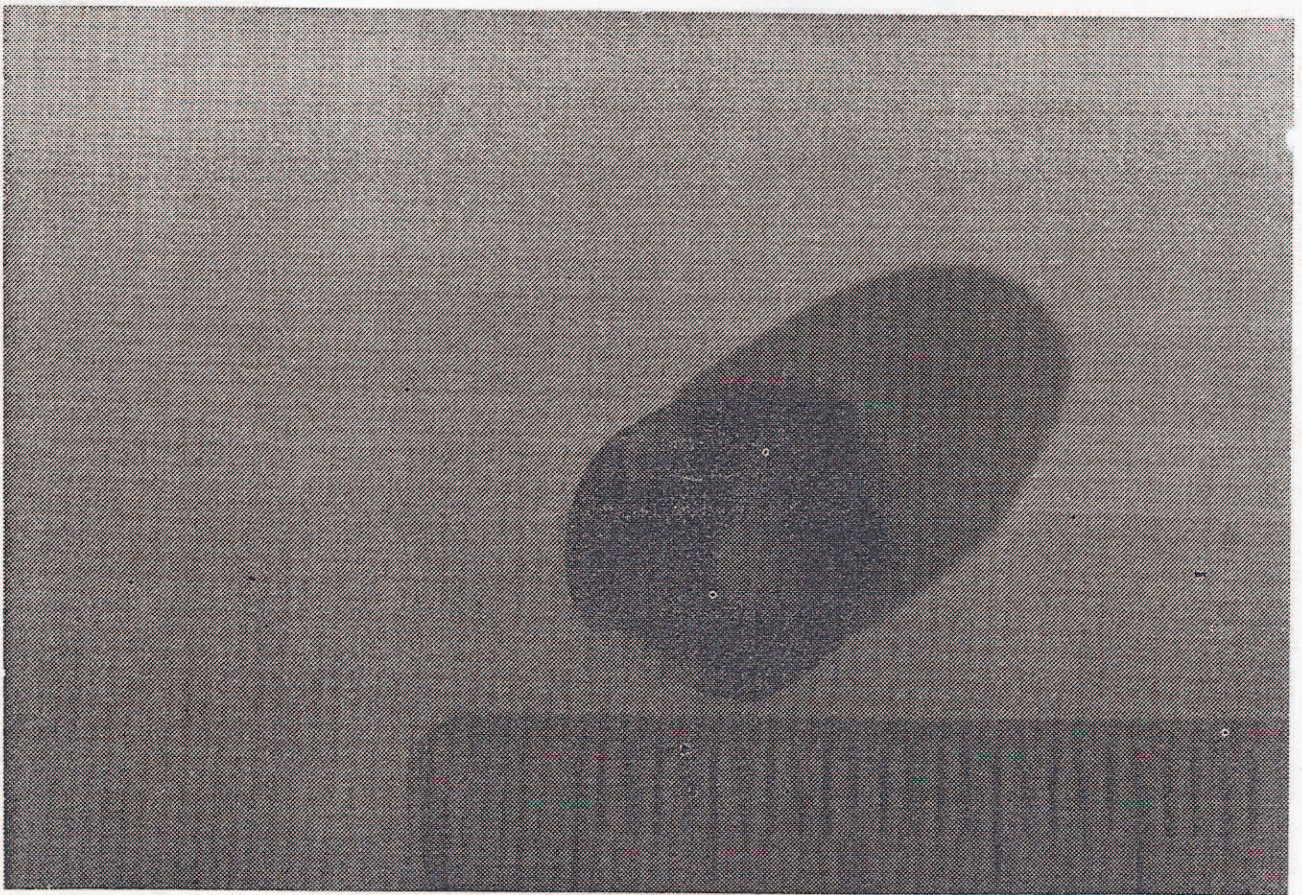


PHOTO 3

PHOTO 4



II - RAPPORT DE FOUILLES N° 2 : ANNEE 1975-76

Cette seconde campagne s'est effectuée sur deux points différents du site :

- 1°) Dans la zone d'habitat
- 2°) Sur le tertre rocheux du secteur Ouest (l'« Acropole »).

ZONE D'HABITAT

Les cases 2 et 4 ont été entièrement fouillées dans leur partie intérieure.

La case 2 est une case de type « géminé » puisqu'elle est composée de deux habitats distincts et contigus séparés par ce qu'on peut appeler un mur mitoyen. En mitoyenneté aussi une construction formait un appendice. Nous avons appelé secteurs a, b et c ces trois parties différentes (folio 1).

La fouille des deux habitats n'a donné que des fragments de céramiques atypiques, quelques menus éclats d'obsidienne et une meule brisée qui, laissée dans la fouille, a été volée.

Par contre, une fouille de reconnaissance conduite sur un secteur de la face ouest, à l'extérieur de l'édifice, a fourni une assez grande quantité de cendre, de charbon, d'ossement, et des éclats d'obsidienne et un fond de vase à quatre pieds reliés par une couronne (fol. 4, n° 1). Ce type de vase a été trouvé dans des sépultures à caisson en Ethiopie. Un morceau de basalte façonné et percé d'un trou chanfreiné sur les deux faces nous a fait penser à un peson destiné à tendre le lien qui maintenait la couverture sur la case.

La fouille du secteur c a donné un abondant matériel : petit anneau en fer dans la première couche, puis une « bola », un chopping-tool, un petit broyeur très poli, un fragment de rebord de vase à anse oblique (forme rencontrée déjà plusieurs fois) et un broyeur de forme ellipsoïdale et bombée, très poli, avec des reflets vitri-

fiés qui feraient penser à un objet servant à un lissage (fol. 4, n° 8). Parmi les cendres, menus ossements et charbons, on a trouvé de menus coquillages percés, des fragments de nacre dont l'un percé aussi et finement modelé, ne peut être qu'une pendeloque de collier. Trouvé aussi des bâtonnets d'oursin (fol. 4, numéros 2, 3, 5, 6, 7).

La présence dans ce secteur de deux trous de 20 à 22 cm de diamètre creusés dans le sol géologique et remplis de cendres et de charbons nous a fait penser à de possibles foyers de type « brasero » dans lesquels des braises incandescentes étaient placées pour assurer le chauffage (voir aussi case 4). Les secteurs a et b n'ayant donné aucune trace de foyer, nous serions amenés à penser que l'appendice de section c pouvait servir de cuisine aux deux habitats.

La case 4 (fol. 2) a donné dans la strate supérieure un fragment de perle ronde et plate en pâte de verre bleue avec un liseré blanc sur la tranche (fol. 4, n° 4). De petits coquillages (colliers), des tessons atypiques et un tesson avec bec verseur.

A 20 cm de profondeur on a trouvé un vase dont les débris de la partie supérieure remplissaient la calotte sphérique formant le fond. Il reposait sur le sol géologique et se trouvait aux 2/3 sous la première assise de pierres de la case.

Remonté, ce vase se présente comme un récipient sphéroïdal avec bec verseur et petite anse en boudin placés en position oblique et très près du rebord. Aucun décor, ni aucun engobe. Céramique de qualité médiocre paraissant insuffisamment cuite (fol. 2).

A une dizaine de centimètres de profondeur sont apparus des dépôts circulaires de cendres qui n'étaient autres que les braseros déjà ren-

contrés. L'un d'eux avait été constitué par un vase à fond brisé et enlevé. Cette sorte de couronne en céramique constituait le coffrage du braséro et se présentait comme une amélioration de cette technique de foyer.

Enfin, nous signalerons dans cette case la découverte d'une petite plaque de boue séchée qui ne peut être que le fait d'une gouttière de la couverture par laquelle a filtré l'eau de pluie. L'existence de cette case avec ses 7 foyers nous amène à penser qu'il a pu exister des « habitat-cuisine » d'usage peut-être collectif.

TERTRE ROCHEUX OU ACROPOLE

1°) Case-mosquée (fol. 3)

On a dégagé les blocs gisant dans cet édifice et réalisé un début d'anastylose. On a dégagé une couche éolienne d'une dizaine de centimètres ; puis on a trouvé par endroits une mince couche de cendres. Vers — 20 cm, on a trouvé une couche de menus gravillons et la roche en place diaclasée.

Cette édifice d'allure hexagonale présente ce qu'on peut appeler un « mirhab » en saillie orientée. On peut l'admettre comme mosquée. La maçonnerie est en gros appareil de blocs de forme parallélépipédique, posés à sec et sans grand souci de croisement de joints. L'entassement des blocs de la face Nord n'a pas permis de retrouver le parement extérieur de cette face.

2°) Case 1 (fol. 3)

Cette case est de forme rectangulaire, en appareil moyen de blocs parallélépipédiques. Près d'elle se trouve la pierre à petites cupules.

Après enlèvement des blocs gisant à l'intérieur on a trouvé en surface une sorte de petit broyon à surface parfaitement lissée du fait du grain extrêmement fin du minéral.

Dans la couche de comblement éolien on a trouvé une rondelle métallique de 28 cm de diamètre paraissant avoir été découpée à l'em-

porte-pièce ; ainsi que des tessons d'une partie de vase de type Fig. 1, fol. 3 du Rapport de fouilles n° 1. La fouille n'a pas été poursuivie.

Nous noterons la découverte, sur le pendant N-E de ce tertre, d'une roche basaltique à grain fin portant une profonde encoche en profondeur. Il semble qu'on ait là un affûtoir pour haches en pierre polie. Mais il faut noter qu'aucune hache de ce type n'a été rencontrée à ce jour sur le territoire.

On a découvert aussi, dans le site d'habitat, une pierre parallélépipédique ayant sans doute servi de linteau de porte, ainsi qu'une pierre phallique gisante. Un morceau de pierre ponce noire percée en son milieu pourrait bien être un flotteur de filet de pêche.

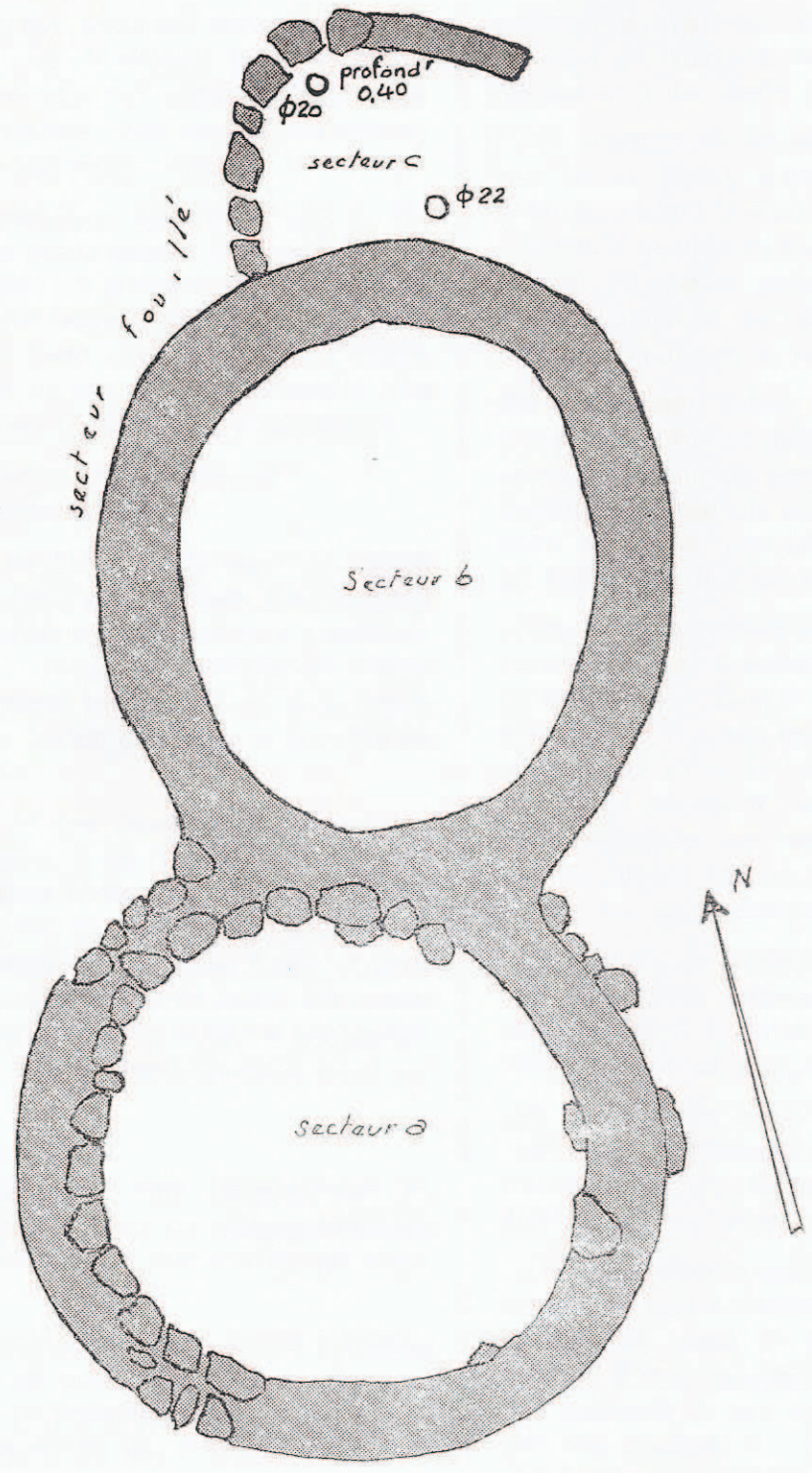
Enfin, nous signalerons un rapide travail de reconnaissance à quelque 2 kilomètres au N-O du site. On y trouve un tumulus simple et une mosquée de brousse inscrite à l'intérieur d'une enceinte en blocs de type mégalithique. A une dizaine de mètres de cet édifice on trouve une autre mosquée dont les murs sont bâtis en pierres taillées comme les cases de l'Acropole et non en pierres simplement alignées.

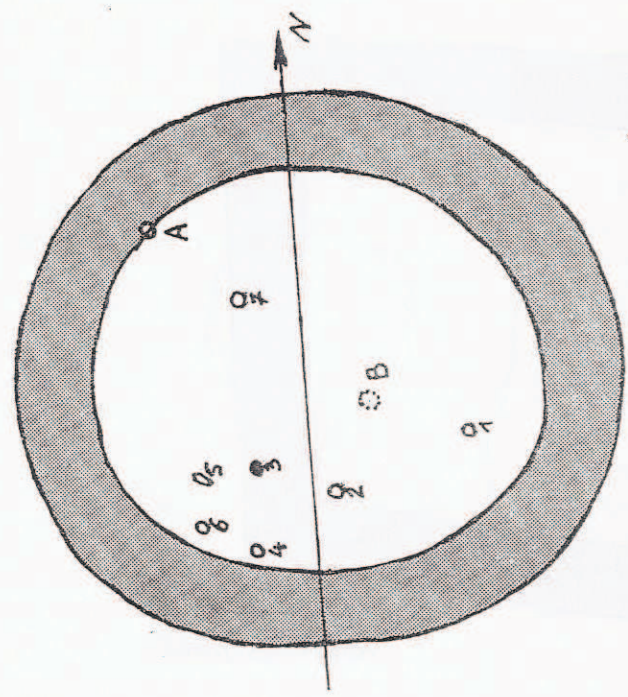
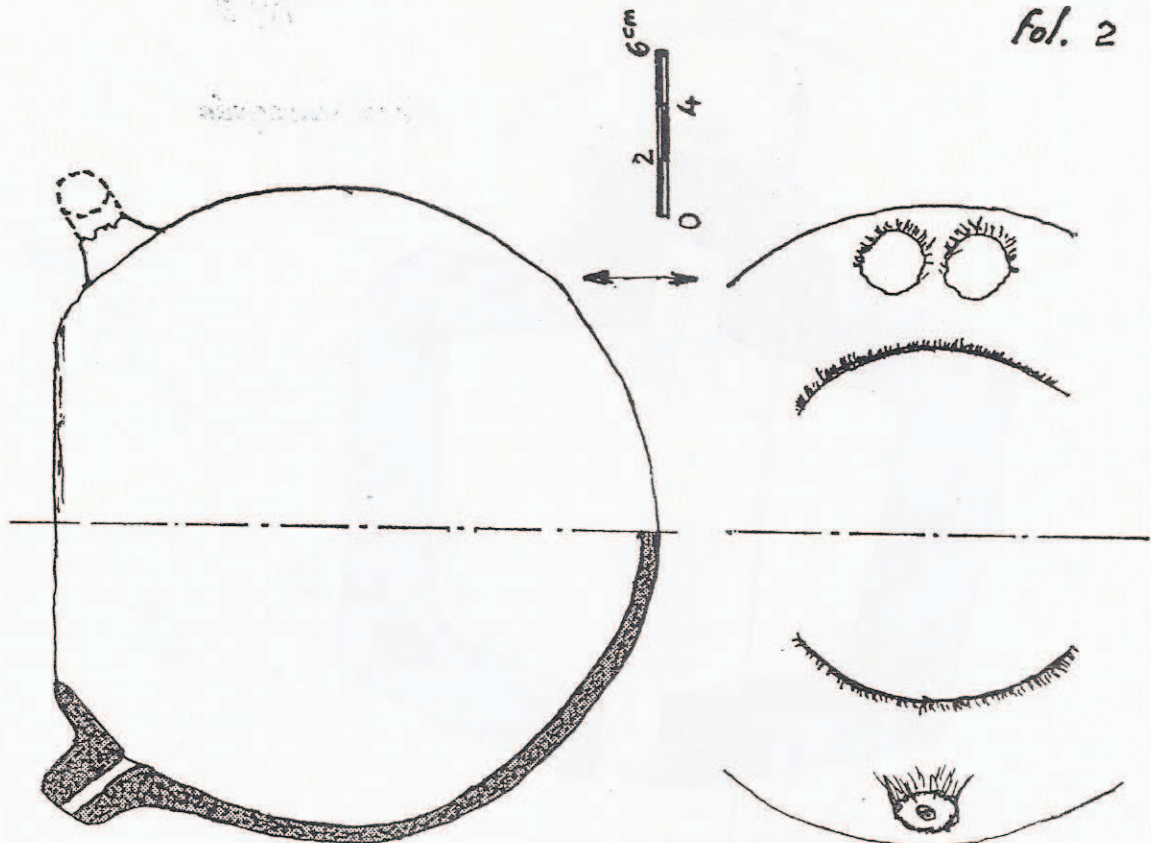
La proximité de HANDOGA et l'existence de ces ruines aux formes nettement différentes nous inclinerait à penser qu'il y a relation avec HANDOGA et sa longue histoire.

Les résultats de cette seconde campagne de fouilles ne contredisent pas notre hypothèse de travail de départ : le site de HANDOGA a pu être occupé un temps très long.

Le site ne présente apparemment pas de traces d'abandon après violences. Il semble qu'on ait simplement cessé de l'habiter. Ceci pourrait être dû à des changements climatiques. Mais il a continué — et continue encore dans une certaine mesure — d'être occupé par des campements familiaux. De là, la mosquée de la partie Est et le petit cimetière musulman.

Juin 1976.

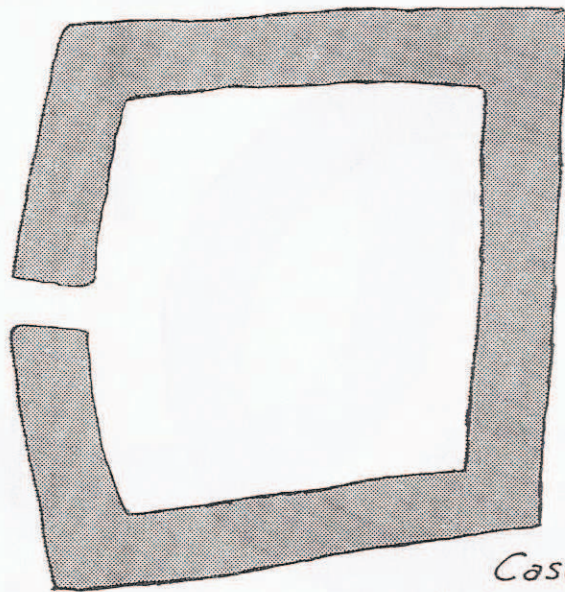
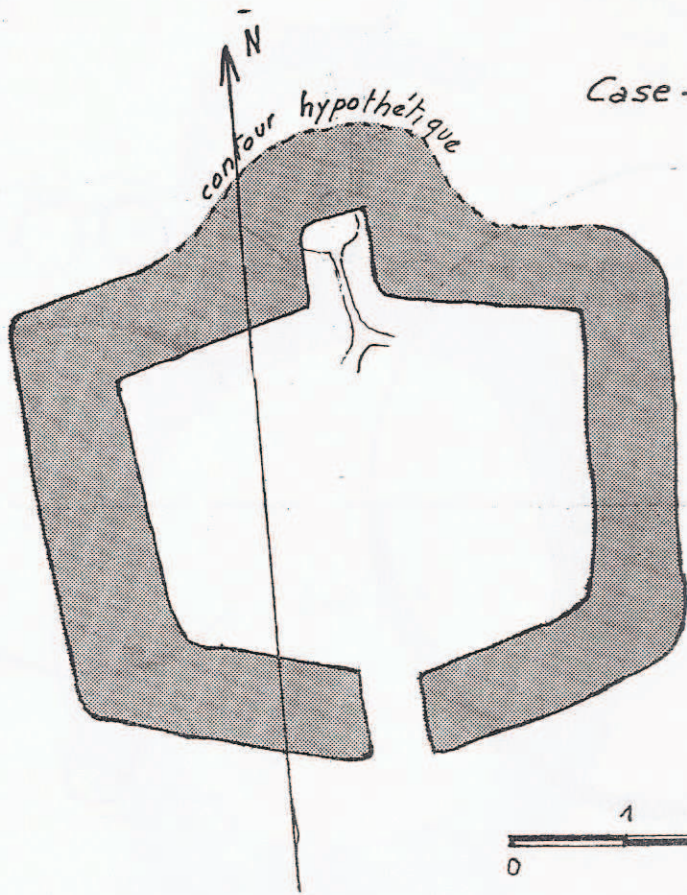




CASE 4

- A Vase
- B Plaque de boue
- 1-2-3...7 Foyers-braseros
- (3 braseros en céramique)

Case-mosquée



Case I
relevé inchové

